



## Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 14 novembre 2017

Environ 60 personnes présentes.

### **1. Accueil :**

Excusés : Heidi Descloux, Gladys Riggerbach, Jacques et Philine Luder, Béatrice Maillard, Sarah Balmer, Paul Horton et Philippe Fonjallaz.

**2. Principes constitutifs :** Lecture faite par Chantal Allemand.

**3. Méditation :** Apportée par Michel Descloux, lecture dans la Bible : Acte 16, versets 6 à 10.

***Scrutateurs désignés : MM. Philippe Schneider et Michel Wüthrich.***

### **4. Adoption du pv du 2 mai et de l'ordre du jour du 14 novembre 2017:**

PV : Adopté à l'unanimité.

OJ : Adopté à l'unanimité.

Remarque apportée par M. Maillard : Pour les votations, on dit que c'est accepté à l'unanimité quand il y a un accord complet.

**5. Discours officiel de la Fête nationale :** Mme Bauer explique que suite à la dernière assemblée, le groupe constitué pour le 1er août s'est réuni début juillet. Le but était de réfléchir aux solutions qui permettraient à l'avenir d'assurer la présence d'un représentant de la paroisse à la manifestation communale du 1er août pour transmettre le message de l'église.

Quelques idées ont émané : Message transmis par un laïc ; message donné par la diacre de la paroisse (Mme Guyaz) ; membre du Conseil communal, engagé sur le plan de la foi, et qui peut ainsi faire le lien entre engagement politique et spirituel.

Mme Bovey propose la dimension œcuménique, en sollicitant le curé. Le groupe y a pensé, mais vu son emploi du temps chargé, il a abandonné cette idée.

La démarche pour l'année 2018 sera de rechercher un intervenant pour la fête nationale. Le groupe se réunira le 14 janvier 2018 pour définir l'ordre de priorité des personnes à contacter pour cette année-là.

Le groupe se propose de trouver chaque année la personne qui fera un discours au 1er août.

Proposition soumise à votation : Acceptée à l'unanimité.

**6. Présentation du budget 2018 :** M. Bergier présente et explique les statistiques (camemberts) des produits et charges.

On se rend compte, ainsi, des augmentations, diminutions et stabilité des montants. Le budget 2018 est passé en revue et expliqué.

Quelques points importants du budget 2018 :

Trésorerie : on a un capital d'environ Frs. 50'000.-.

Déficit pour 2018 : Frs. 9'000.-

Journal En Vie : la paroisse a envie d'offrir ce journal aux abonnés; ce poste au budget va disparaître.

Enfance 0-10 (ligne 31) : Poste nouveau. Mettre plus de moyens à disposition pour les activités de notre ministère Enfance.

Evangélisation : il y a une nette augmentation. On pourra investir dans des nouvelles activités : cours alpha, budget fête de l'Offrande, St-Nicolas, etc.

Camps d'été et d'hiver : Ont lieu en 2018 et 2018-2019.

Secrétariat : augmentation, du moment que le poste passe à 40% au lieu de 32,5%.

Mme Bovey demande si Terre Nouvelle est compris dans les « Activités paroissiales » (total). M. Wagnières répond que oui, car des gens versent directement à TN, par l'intermédiaire des bv du journal.

M. Maillard dit que pour lui, il est difficile de prévoir un legs de Fr. 20'000.- pour 2018 (ligne 17). M. Wagnières lui fait remarquer que l'intitulé est : « Legs, dons exceptionnels ». Par ailleurs, le montant de Fr. 20'000.- indiqué a été reçu en 2017, d'où prévision pour 2018. Mais à l'avenir, on pourrait supprimer « Legs » et ne mettre que « Dons exceptionnels ».

Mme Schertenleib intervient pour dire que le poste « Legs » ne doit pas être un sujet tabou. Chaque association a une ligne « Legs » dans son budget.

Mme Guex remercie pour tout le travail fourni et félicite les personnes qui ont travaillé à ce budget.

M. Wagnières informe qu'il apportera des modifications au prochain budget, afin que celui-ci soit plus facile à comprendre, le fait que la ligne 26 représente la totalité des montants qui figurent entre les lignes 27 et 40.

**7. Votation du budget 2018:** Oui : 36 Non : 0 Abstention : 0.

Budget accepté à l'unanimité.

M. Pittet, de la commission de gestion nous lit le rapport de cette dernière suite à leur rencontre qui s'est tenue chez M. Wagnières le 30 octobre dernier. Etaient présents : MM. Wagnières, Pittet, Mme Schertenleib et M. Ravera, excusé. Deux points sont à relever : lignes 38 et 39, les montants ont été revus à la hausse étant donné le regain d'activités dans ces domaines. La Commission recommande d'accepter le budget 2018.

**8. Nouvelles du Synode :** M. Philippe Fonjallaz est actuellement en Hollande. Sujet reporté à l'assemblée suivante.

**9. Nouvelles de la Région :** M. Ramuz nous informe que nous avons reçu 2 courriers du Conseil synodal : Le 1<sup>er</sup> porte sur une directive pour les contributions des régions et des paroisses (*point repris sous assemblée régionale*) et le 2<sup>ème</sup> porte sur une information sur les dotations.

Pour les dotations : L'EERV sera, de plus en plus, amenée à être une église de conviction et de témoignage plus que par le passé. Elle doit se développer, d'une part, par des communautés intergénérationnelles et, d'autre part, par des projets et lieux d'église spécifiques organisés à l'échelle régionale ou cantonale.

Les 4 axes de la mission de l'église sont : liturgie (célébrations), communauté, témoignage et diaconie.

Avec l'enveloppe de dotation des Régions, le CS donnerait sa dotation globale pour les paroisses et autres lieux d'église. Le Conseil Régional serait habilité à répartir les forces ministérielles de manière à : assurer la mission de l'EERV, à prendre en compte les particularités et à favoriser de nouveaux projets en partenariat avec les dicastères de l'église.

Les missions à remplir seraient à définir en fonction des 4 axes nommés ci-dessus. Le défi consisterait à équilibrer les forces attribuées entre la valorisation de ce qui existe, la création de projets novateurs et le développement de réseaux avec des distancés de l'Eglise. Chaque région aurait plus de libertés qu'à l'heure actuelle ; le CR assumerait davantage de responsabilités et, ainsi, devra en rendre compte à l'assemblée régionale.

**Nouvelles obligations financières.** Dans notre région, les paroisses des 2 extrémités ne sont pas en forme. Au Haut-Talent, la paroisse est divisée et blessée suite à la mise en congé du ministre Ntamak. Son Conseil de paroisse ne compte plus que deux membres... A Chavannes, un conseil également restreint porte à bout de bras cette petite communauté confrontée à de graves difficultés financières.

M. Ramuz amène une réflexion : Comment vivre de riches moments dans notre communauté tout en épaulant ces 2 paroisses, afin qu'elles se sentent faire partie de la même région ?

**Assemblée régionale du 09.11.2017** résumée par Mme Högger. Avant cette assemblée, les délégués de la paroisse (Mmes Hoegger et Henny, MM Ramuz et Wirth) se retrouvent pour la préparer.

Dans la région, les postes des pasteurs licenciés ont été remplacés par :

M. Zumstein, 50% à Bussigny ; Mme Army Hilden 50% à Cheseaux et 50% au Haut-Talent et M. Martin à 10% pour des cultes ou SF dans la Région.

Pour le budget 2018, le Conseil synodal a donné de nouvelles directives pour les contributions des régions et paroisses : C'est lui qui décide des montants que chaque paroisse doit verser à la région en fonction du nombre d'habitants inscrits comme protestants à la commune, ainsi que le montant attribué par la région au canton.

La réalité est que certaines paroisses ont de la peine à payer le montant annuel. Comment faire pour les aider ? Il est également relevé que chacun (ex. l'échelon cantonal) devrait baisser ses dépenses.

Une proposition est faite par un délégué de l'assemblée régionale : La paroisse du Mont a une excellente situation financière, pourquoi ne pourrait-elle pas payer Frs. 2'000.- de plus pour la région par solidarité? Vive réaction de la part de nos déléguées et divers échanges pour refuser cette suggestion.

Au final, l'assemblée régionale vote pour que le Conseil régional réfléchisse à une plus grande solidarité pour l'ensemble des paroisses et qu'il fasse des propositions lors de l'assemblée en mars 2018 au Mont.

M. Maillard demande comment la représentation est faite par les différentes paroisses au sein de la région ? M. Wirth répond : 3 personnes par entité (2 laïcs accompagnent un ministre élu).

**Rapport sur Terre Nouvelle :** M. Bovey nous fait un récapitulatif sur Terre Nouvelle.

Celle-ci soutient les œuvres suivantes : DM-échange et mission ; EPER- Entraide Protestante Suisse ; Pain pour le prochain, ainsi que les Magasins du Monde.

Le groupe Terre Nouvelle de la paroisse du Mont vit 4 temps forts dans l'année : le culte du dimanche missionnaire à fin janvier ; le culte PPP-Action de Carême au printemps ; le Dimanche des réfugiés en juin et DM-EPER, campagne d'automne.

Le groupe Terre Nouvelle de la paroisse s'est réuni il y a peu. Il en ressort que plusieurs participants souhaitent renoncer à leur engagement. Malgré plusieurs tentatives pour rajeunir le groupe, sans succès, la « vieille garde » est toujours présente. M. Bovey nous fait part qu'il serait peiné de quitter le groupe, sans que quelqu'un de plus jeune reprenne le flambeau. M. Bovey souhaite rencontrer le Conseil de paroisse.

**10. Vie paroissiale et communications du Conseil Paroissial:** M. Descloux informe avoir, avec un groupe ad hoc, rencontré la secrétaire pour un point de situation après un an d'exercice. Nous avons constaté qu'un certain nombre d'heures supplémentaires ont été faites, qu'il y a une augmentation de travail (ex. Ressources Humaines 4 postes, une partie de la comptabilité, centralisation des dossiers par l'informatique). Il a été décidé d'augmenter le % du poste à 40 au lieu de 32.5, ce qui représente 16 heures par semaine contre 13 heures auparavant. S'ensuit une adaptation du salaire annuel qui passe à Frs. 31'000.-, charges comprises.

***Le Dicastère soin à la personne*** est présenté par Sarika Pilet qui en a la charge depuis la fin de l'été 2017, suite au départ de Jean Raeber au printemps précédent.

Les contours du dicastère soin à la personne est encore mal connu. Il faut une meilleure communication pour en faire connaître les différentes activités. Actuellement, celles qui existent sont les suivantes : prière à la chambrette ; chaîne de prière ; visiteurs/visiteuses et veilleuses.

Mme Pilet nous donne quelques projets pour 2018 :

L'accompagnement spirituel : a été mis en suspens ; va être relancé.

L'entraide pratique : beaucoup de demandes sont faites par e-mail, il faudra revoir l'organisation et faire un tri des demandes en place.

Articulation et collaboration au sein du dicastère : réfléchir aux différentes activités, cohérence et communication entre les personnes impliquées.

Communication aux paroissiens : connaître, informer des possibilités offertes par la paroisse.

Flyer « Offre de visite » : 2 Nos de tél. y figureront (Chautems et Matthey).

Mme Bovey dit qu'elle est handicapée depuis plusieurs mois. Le CMS n'organise pas un service de chauffeur pour la transporter. Est-ce que cette possibilité pourrait faire partie des offres de ce dicastère ?

***Evangelisation*** : Mme Weber exprime le désir de plusieurs personnes de plus parler de Jésus-Christ autour d'eux. Ceci se fait déjà à la fête de la St-Nicolas, à la fête de l'Offrande et à Quartier + au Grand-Mont qui va reprendre. Mme Weber souhaite personnellement accompagner les personnes qui sont responsables et travaillent dans ces projets. Le défi pour 2018 sera de former un groupe pour la Fête de mai. A l'interne, le défi sera de créer un comité.

***Camp d'été***, Mme Bamert annonce les dates : du 21.07.18 au 28.07.18 au centre Azur à Sanary-sur-Mer. Le thème du camp sera les relations. Un orateur est recherché pour le camp ; merci de prier Dieu pour qu'il nous apporte la bonne personne.

***Camp d'hiver*** : Mme Imhof annonce les dates : du 27.12.2018 au 02.01.2019.

L'orateur sera M. Christian Kuhn qui parlera du mentorat, « comment se soutenir les uns les autres dans des relations personnelles ? ».

**Couverture spirituelle** : Mme Flückiger explique que le Conseil paroissial et l'équipe des ministères ont ressenti le besoin de renforcer, par la prière, la couverture spirituelle de la paroisse.

Ces derniers mois, plusieurs combats ont émergé au sein de la communauté et parmi les membres : ex. problèmes de santé, fragilisation de quelques couples, 2 démissions sans relation entre elles au sein du CP, diminution des postes pastoraux dans l'EERV.

Avec M. Wirth, elle a rencontré la cellule d'intercession du vendredi matin et ils ont cherché la forme la plus adaptée pour le renforcement de cette couverture spirituelle.

En fonction des combats à mener, une équipe d'intercesseurs se retrouve/ra au temple le mardi de 12h15 à 13h30 pour un temps de prière sur 3 ou 4 points, portée par le jeûne pour ceux qui le souhaitent. Ceci se produira tant que cela sera nécessaire : un mardi/mois ou toutes les 6 semaines.

**Les postes dans l'EERV, incidences pour la paroisse, via la région** : M. Wirth nous relate une info du canton : Début 2017, suite à des diminutions de postes de ministres (perspectives 2019-2025) et à une pénurie des personnes à engager, il y aura moins de postes pour les régions. Comment faire avec moins de forces ministérielles ?

Directive du Conseil Régional : faisons moins de cultes par dimanche en rassemblant les paroissiens ; ne faisons plus un culte dominical dans toutes les paroisses ; varions les horaires des cultes, pour qu'un ministre puisse faire deux cultes pour trois paroisses, de temps en temps ; enjeu : faire avec moins de ministres actifs le dimanche.

Message du Conseil synodal : faisons un culte par paroisse chaque dimanche, toujours à la même heure ; un ministre fait un culte par dimanche ; enjeu : favoriser la vie communautaire.

Conséquences pour les temples qui seront moins desservis : enjeu de dialogue avec les communes : qu'en faire ?

Le CP du Mont a invité les 2 autres Cps (Conseillers paroissiaux) de la Sous-Région du Nord, en mars, avec cette question : Comment reçoit-on la directive du Conseil régional ? La position du Mont est de ne pas toucher au culte au Mont à 10h. M. Wirth est disposé de faire quelques cultes dans ces deux autres paroisses.

Devant notre positionnement, il y a eu la nécessité pour le CP de faire un document qui en donne les fondements. Le Conseil paroissial a adopté, en juillet, un document « Les cultes au Mont : un écosystème à soigner ». Les grandes lignes de ce document sont :

Depuis 1991, la vision pour les cultes ne cesse d'évoluer, de se renforcer.

Les cultes, un écosystème : diversité de la musique, l'intergénérationnel, l'accueil

Public cible : les paroissiens du Mont ; des chrétiens du grand Lausanne cherchant des cultes familiaux, dynamiques ou réformés. Chaque dimanche, de nouvelles personnes viennent au temple, il ne faut pas qu'elles trouvent porte close.

Actuellement, une nouvelle collaboration pour les services funèbres: Le Mont, Cheseaux et Romanel, permanence pour les services funèbres entre C. Dietiker, A. Wirth et F. Guyaz.

Les initiatives du Conseil paroissial sont : 2 Cps vont rendre visite aux cultes des 2 paroisses ; souhait de rencontres régulières avec les 2 autres Cps : prendre des nouvelles.

Il y a un enjeu de pression sur le ministre, le président et le Conseil paroissial. M. Wirth demande l'aide de nos prières pour toute la Région.

**Démission de Jean-Luc Emery, membre du Conseil paroissial :** M. Descloux redonne l'info, déjà communiquée lors d'un culte pour ceux qui étaient présents, à savoir le retrait du CP de Jean-Luc Emery pour raisons personnelles. Le Conseil paroissial a pris acte de cette décision avec regret, mais compréhension. « Nous nous sommes quittés en bons termes. »

**« Le Conseil paroissial a l'air fatigué » :** Mme Weber reprend cette interpellation qui avait été évoquée par M. Ramuz lors de la dernière assemblée. Le conseil a fait une évaluation de chacun de ses membres. Le résultat qui en ressort est que tous sont très motivés. Malheureusement, en ce moment, l'effectif est réduit, donc la force de chacun est limitée. Le CP a eu à cœur de prier pour le renouvellement des postes vacants et résultat, une candidate sera bientôt rencontrée. Le CP va former plus de comités pour certaines tâches, projets, ce qui le soulagera. Mme Weber cite l'exemple de Chantal Högger qui reprend la St-Nicolas. « Sentez-vous libres de réfléchir pour participer. »

**Répartition de la Dîme 2016 :** Mme Flückiger nous informe des 3 entités retenues : Cours Alpha ; Empart et Jésus Célébration 2033, dont fait partie Martin Högger.

**Le 09.11.17, partage d'un repas avec la Municipalité** relaté par M. Descloux. Soirée très sympa, riche en discussions ! La question clé était : « Qu'est-ce qui me motive à servir dans ma commune, dans mon église, en tant que membre d'un exécutif ? ». Nous avons pu constater qu'une similitude entre le civil et le spirituel ressort, soit servir mon prochain ou me mettre à disposition pour une cause.

**Chaises grises au Temple :** M. Descloux donne l'information que les vieilles chaises en bois, en tissu ont été remplacées par 25 chaises grises au prix de Frs. 85.-/p, tva comprise.

**11. Proposition individuelle :** Aucune.

**12. Divers :** M. Staub propose d'organiser une fête d'évangélisation au Mont au plus tard en 2019. Le Mont en a besoin et ce serait un bon moyen d'atteindre plus de gens.

Mme Aubert nous relate l'expérience de sa fille qui vit en Angleterre. Elle fréquente une église évangélique (plus petite que la nôtre) et pour Halloween, ils ont organisé une grande Fête : 1'500 personnes ont répondu à l'appel !

Mme Merlin trouve qu'on devrait faire au début de l'automne un culte de reconnaissance pour l'abondance. On pourrait mettre des stands autour du temple où les maraîchers/paysans pourraient exposer leurs fruits et légumes. Mme Allemand lui répond qu'il y a déjà la fête de l'Offrande. Mme Merlin trouve que ce n'est pas la même chose.

Mme Allemand clos l'assemblée par une prière à 22h05.

Prochaine assemblée : le mardi 1er mai 2018 à 20h00 à la maison de paroisse.

Chantal Allemand

Valérie Corbaz

Présidente

Secrétaire